

DECISION N° 38/23 /MINESEC DU 3.1 JAN 2023
portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les services
déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
 - Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 - Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU-ET-AFAMBA

LYCEE BILINGUE DE NKOABANG-NKOLAFAMBA

Proviseur par intérim : Madame EBAH Christine épouse EBELA, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **787 713-T**, précédemment Censeur au Lycée de Nkolmesseng, en remplacement de Madame BELINGA BETI née BELLA MBARGA Marie Bernadette, décédée.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET MFOUMOU

LYCEE BILINGUE DE KOBDOMBO

Proviseur par intérim : Monsieur **BIYA METO Jean Pierre**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **592 256-W**, précédemment Inspecteur Pédagogique Régional à la Délégation Régionale de l'Est, en remplacement de Monsieur **NOAH François Xavier**.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-KANI

LYCEE BILINGUE DE TOULOUUM

Proviseur par intérim : Monsieur **BELBARA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **595 547-A**, précédemment Directeur du CES de Mayo-Plata, en remplacement de Monsieur **AHMADOU**, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

LYCEE BILINGUE DE DOUALA II

Proviseur par intérim : Madame **MOUNE Marie Thérèse Hermine épouse EPESSE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **573 924- M**, précédemment Directeur de l'ex CES Bilingue de Douala II, poste créé.

LYCEE DE LA CITE SIC

Proviseur par intérim : Madame **DJAKAM Christine Solange épouse NGAMALEU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **585 976-I**, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Deido, poste créé.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

LYCEE BILINGUE DE MANDAKA

Proviseur par intérim : Monsieur **HANGBE Francois GONBYANNE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **587 318-H**, précédemment Directeur du CES de Danigue, en remplacement de Monsieur **MAKOL Jean**, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FARO

LYCEE DE POLI

Proviseur par intérim : Monsieur **ADAMOU BAIMBA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **553 082-G**, précédemment Proviseur au Lycée Bilingue de Tcholliré, en remplacement de Monsieur **ISSA REDAH**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-LOUTI

LYCEE BILINGUE DE DOUMO

Proviseur par intérim : Monsieur **YOUSSOUPHA MAL NASSOUROU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **719 960-S**, précédemment Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire Général à la Délégation Départementale du Mayo-Louti, en remplacement de Monsieur **MOHAMADOU AMOA**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-REY

LYCEE BILINGUE DE TCHOLLIRE

Proviseur par intérim : Monsieur **TCHOPWE FRISSALA Marcel**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **714 401-V**, précédemment Surveillant Général au Lycée Bilingue de Garoua Ngalbidje, en remplacement de Monsieur **ADAMOU BAIMBA**, muté.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BOYO

LYCEE DE MBESSA

Provisseur par intérim : Monsieur **AYONG Lazarus TANGWA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **609 234-M**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Madame MBUH Alice SHAM NDIM, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

LYCEE DE KIYAN

Provisseur par intérim : Monsieur **Julius JAIDZEKA WANYU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **584 418-O**, précédemment en service à la Délégation régionale du Nord-Ouest, en remplacement de Monsieur ATLEE DZEA WONI, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DONGA MANTUNG

LYCEE DE TABENKEN

Provisseur par intérim : Monsieur **TOH Jude NDONYL**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **605 624-M**, précédemment Directeur du CES de Ntundip, en remplacement de Monsieur NGALA Paul, décédé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

LYCEE DE BAFUT

Provisseur par intérim : Madame **NDA Herritta AKWE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **553 030-J**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur AWAMBENG David CHE, décédé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MOMO

LYCEE BILINGUE DE MBENGWI

Provisseur par intérim : Monsieur **NDANG Walters TAFRIMUGRIE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **588 152-M**, précédemment en service à la Délégation Départementale de Mbengwi, en remplacement de Monsieur NGASOH William, muté.



LYCEE DE TUDIG

Provisseur par intérim : Monsieur **FONJONG Ernest BAH**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **594 533-I**, précédemment Directeur du CES d'Azem, en remplacement de Madame BABIRNG, née Evelyn WUBBA.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

LYCEE BILINGUE DE MBOEBO

Provisseur par intérim : Madame **YAMDJA TAMBA Ignace Claude**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **554 911-M**, précédemment Censeur au Lycée DE Baboutcheu-Ngaleu, en remplacement de Monsieur TAMBE PATRICK EBOB.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

LYCEE BILINGUE DE FAMLENG

Provisseur par intérim : Madame **TOWA Hortence Flore**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **652 086-X**, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Baleng, en remplacement de Madame Julienne TIAGOU NGUEPI Epse MOMO.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

LYCEE BILINGUE DE BALOUM

Provisseur par intérim : Monsieur **MBADZI Jean Marie**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **583 613-O**, précédemment Surveillant Général au Lycée Bilingue de Tougang II, en remplacement de Monsieur KUITCHE Gabriel.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

LYCEE BILINGUE DE MVANGANE

Provisseur par intérim : Monsieur **ELLE Pierre Boniface**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **569 822-N**, précédemment Surveillant Général au Lycée Classique d'Ebolowa, en remplacement de Monsieur **MANGA Jean-Pierre**, décédé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

LYCEE BILINGUE DE DOMBE

Provisseur par intérim : Monsieur **IYOMBI EDOUTHA Pierre**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **594 973-P**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Madame **Irene NZELE NGALAME**, décédée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

LYCEE D'EKONA

Provisseur par intérim : Madame **Mary NANYONGO NDUMBE épouse MOKY**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **594 749-S**, précédemment Censeur au Lycée de Buea Town, en remplacement de Madame **TEDONGE Regina EFANA NASAKO**, appelée à d'autres fonctions.

LYCEE BILINGUE DE MUTENGENE

Provisseur par intérim : Madame **MARTHA Lydia LIFAFE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **594 529-H**, précédemment Censeur au Lycée de Bolifamba Miles 16, en remplacement de Monsieur **Isaac NGOVE MONONO**, décédé.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LEBIALEM

LYCEE DE MUNDANI WABANE

Proviseur par intérim : Monsieur **BEJUKA Richard NZEKE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **566 649-C**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur Thomas NEMBO KETUNZE, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires ainsi que les Délégués Départementaux concernés, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 31 JAN 2023

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESEN
- SG/DRH/DRES CONCERNÉES
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO



NALOVA LYONGA, Ph.D